

## PROJET RÉFÉRENT

# Mission d'accompagnement du département des Côtes d'Armor pour l'élaboration d'un schéma directeur des opérations de dragages et de valorisation territoriale des sédiments



## OBJET DE L'OPÉRATION

Élaboration d'un schéma directeur pour les opérations de dragage et la valorisation des sédiments dans les ports des Côtes d'Armor.

## LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le Département des Côtes d'Armor souhaite élaborer un schéma directeur des opérations de dragage et de valorisation territoriale des sédiments qui soit un outil opérationnel pour l'ensemble de ses gestionnaires portuaires. Il doit se concrétiser par un plan d'actions opérationnelles et partagées avec l'ensemble des acteurs maritimes de son territoire.

Les objectifs de ce schéma sont :

- Optimiser les opérations de dragage (planification, mutualisation, volumes extraits) et maîtriser les coûts dans le cadre d'un plan pluriannuel ;
- Limiter l'impact environnemental en identifiant les « points noirs » susceptibles de générer des pollutions ;
- Identifier des voies de valorisation terrestre des sédiments, pertinentes sur les plans technique, économique, écologique et social, et impliquant les acteurs du territoire.

## LA RÉPONSE DU CEREMA

Dans une première phase, le Cerema a identifié les besoins et les caractéristiques des ports en matière de dragage :

### CONTACT



relation-clients-paysdeloire@cerema.fr

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Ports et voies navigables

- Recueil des données existantes et réalisation d'enquêtes de terrain auprès des exploitants portuaires ;
- Analyse des caractéristiques physico-chimiques et granulométriques des sédiments à draguer ou déjà dragués ;
- Identification des besoins de caractérisations complémentaires en lien avec les filières de valorisation et des levés bathymétriques complémentaires ;
- Analyse des besoins en dragage en tenant compte des retards accumulés dans certains ports pour les opérations d'entretien non réalisées

## **LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET**

Département des Côtes d'Armor

Anne-Gaëlle DARTAILH

Direction des Infrastructures de la Mobilité et de la Mer (DIMM)

Cheffe du service Gestion des Ports et Barrages

Direction du Cerema Ouest

Maryse Ganne : [maryse.ganne@cerema.fr](mailto:maryse.ganne@cerema.fr)

Directrice de projets

## **LE CALENDRIER**

Mars 2024 à Mars 2025